

Introduction

L'entre-deux électoral, un « envers » de l'histoire politique contemporaine

Adeline BEAUREPAIRE-HERNANDEZ et Jérémy GUEDJ

Le 2 Thermidor an III¹, Emmanuel-Joseph Sieyès, s'exclame : « Il n'y a qu'un représentant ici, c'est le corps de la nation² ! » Plus tard il nuance ses propos catégoriques et précise :

« La démocratie brute est absurde, fut-elle possible ; le système représentatif est bien supérieur étant seul capable de faire jouir de la vraie liberté et d'améliorer l'espèce humaine³. »

Les tâtonnements politiques, du début de Révolution française à l'Empire, ont consacré le système représentatif pour exprimer la souveraineté nationale. On y retrouve l'idée, souvent formulée, d'une identité entre représentant et peuple souverain. Il s'agit là d'un des fondements du contrat politique et, plus largement, démocratique⁴. Évoquer la crise de représentation qui frappe aujourd'hui les sociétés contemporaines, fruit d'un « divorce » consommé, selon l'expression consacrée, entre le peuple et ses élites, entre représentant et représenté, frôle le lieu commun⁵. Or, l'un des symptômes de ce phénomène volontiers diagnostiqué réside précisément dans une autre crise, celle

1. 20 juillet 1795.

2. Cité par TURPIN D., « Le principe d'égalité du suffrage », T. DEBARD, F. ROBBE (dir.), *Le Caractère équitable de la représentation politique*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 44. Ainsi, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789) proclame dans son article 3 : « Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément. »

3. Archives Nationales, 284 AP 5, Notes autographes. Notes durant l'assemblée législative, la Convention, le Directoire, le Consulat et l'Empire, s. d.

4. Voir l'ouvrage désormais classique de MANIN B., *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Calmann-Lévy, 1995.

5. Parmi une littérature abondante, voir JULLIARD J., *La Faute aux élites*, Paris, Gallimard, 1997 ; BOUGNOUX D., *La Crise de représentation*, Paris, La Découverte, 2006 ; BERGER S., « La crise de la représentation », P. D. CULPEPPER, P. A. HALL, B. PALIER (dir.), *La France en mutation (1980-2005)*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2006, p. 423-447 ; PERRINEAU P., « La crise de la représentation », P. PERRINEAU, L. ROUBAN (dir.), *La Politique en France et en Europe*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2007, p. 15-34 ; MINEUR D., *Archéologie de la représentation. Structure et fondement d'une crise*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2010.

du vote, pourtant acte fondateur de la représentation, et par là même de toute légitimité politique. Si bien que le moment électoral devient quasiment aux yeux de beaucoup le seul espace de contact entre l' élu – ou futur élu – et son électeur. Lien direct, revendiqué par de nombreux candidats désireux de s'effacer devant le seul vrai souverain, le peuple, dont ils ne sont rien de plus que les légataires. Dans son ouvrage sur la *Démocratie inachevée*, sous-titré *Histoire de la souveraineté du peuple en France*, Pierre Rosanvallon pointe ce phénomène, en insistant sur son caractère conventionnel :

« La vie démocratique et la compétition qu'elle implique conduisent à une sorte de "déférence inversée" dont toute une littérature et toute une imagerie dénoncent le caractère *limité aux périodes de sollicitation des suffrages*⁶. »

C'est précisément en vue d'explorer ces questions et problèmes que s'est tenue, le 8 février 2013, une journée d'études intitulée « Au nom de la *vox populi*. La représentation politique à l'épreuve de l'entre-deux-électoral (France, XIX^e-XX^e siècle) », dont le présent ouvrage rassemble notamment les actes. « Il y eut toujours des historiens pour étudier le fait électoral » a écrit René Rémond⁷. Il s'agit ici de décentrer la focale, en s'interrogeant sur les conditions du maintien et du fonctionnement de la « mission » de représentation hors de toute manifestation institutionnalisée – même si les cartes se brouillent parfois, comme à l'occasion des plébiscites. L'on propose en effet de sortir de la scansion électorale pour scruter les modalités moins formelles de la représentation, lors de ce plus ou moins vaste « entre-deux ». L'objectif est moins d'observer l'aspiration populaire à la souveraineté que les voies empruntées par les élus pour mettre en œuvre leur fonction de représentation, puisque toute élection – on perçoit l'ombre portée de cet acte comme adoubement originel⁸ – s'accompagne d'une promesse de représentation. Si, au sens strict, l'exercice d'une charge électorale constitue en soi l'accomplissement d'une fonction de représentation, celle-ci peut revêtir, selon les cas et les époques, une variété d'aspects, allant de la simple mémoire de cette promesse, quand la délégation de souveraineté est considérée comme acquise pour la durée du mandat, jusqu'au désir de valider, en des rythmes divers, sa légitimité représentative. En d'autres termes, c'est dans une perspective dynamique, désireuse d'envisager la représentation dans tout son caractère mouvant ou polymorphe et de s'abstraire du seul cadre des scansions électorales, que l'on se demande si le maintien et le renouvellement de la flamme représentative correspond à un lien effectif et direct entre le représentant et le représenté.

6. ROSANVALLON P., *La Démocratie inachevée. Histoire de la souveraineté du peuple en France*, Paris, Gallimard, 2000, p. 289 (nous soulignons).

7. RÉMOND R (dir.), *Pour une histoire politique*, Paris, Seuil, 1988, p. 33.

8. Sur la construction diachronique de ce phénomène, CHRISTIN O., *Vox populi. Une histoire du vote avant le suffrage universel*, Paris, Le Seuil, 2014; ROSANVALLON P., *Le Sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France*, Paris, Gallimard, 1992.

À travers ces questions, le présent ouvrage se situe à un double carrefour historiographique. Entre l'histoire de la politisation, dont les études sont en complet renouveau⁹, et un champ qui connaît lui aussi un fertile développement, celui de la politique informelle. Car l'élu et l'électeur qui se rencontrent hors du moment électoral font tous deux, *in fine*, de « la politique sans en avoir l'air », pour reprendre le titre d'un ouvrage récent¹⁰. Ce courant se propose en effet de

« réfléchir aux formes du politiques hors de ses manifestations les plus officielles, légitimes, formalisées, mais aussi à l'intérieur de ces dernières : rechercher ces détournements intentionnels ou involontaires, cette politisation diffuse, ces écarts officieux, ces formes latérales d'échanges politique, ces usages obliques du domestique ou de la sociabilité, cette "tactique de l'occasion"¹¹ ».

Cela revient à évoquer ce que l'on appelle souvent l'infrapolitique ou, pour citer Maurice Agulhon, le « parapolitique¹² ». L'autre voie de rencontre au milieu de laquelle s'inscrivent nos interrogations concerne l'opposition – qui n'en a que l'apparence en réalité – entre la « souveraineté-principe » et la « souveraineté-exercice¹³ ». Est ici privilégiée en effet l'observation de la souveraineté agissante, sur le terrain, en des situations et époques variées. Mais l'élu qui exerce sa souveraineté n'en applique-t-il pas directement le principe, dont il se doit d'être pétri ? On ne saurait sans appauvrir la réalité distinguer les idées d'un côté et l'action de l'autre.

La France contemporaine constitue ainsi un terrain d'observation privilégié de ces questionnements, puisqu'on retrouve le lien « entre l'homme et le peuple » tout au long de la période, de Napoléon jusqu'aux présidents de la V^e République¹⁴. Un tel rapport pourrait se résumer dans la proclamation de Louis-Napoléon le 9 juin 1850 à Saint-Quentin, lors d'un de ses déplacements à la rencontre du peuple :

« Je suis heureux de me retrouver parmi vous, et je recherche avec plaisir les occasions qui me mettent en contact avec ce grand et généreux peuple qui m'a élu¹⁵. »

9. Outre les travaux fondateurs de Gilles Pécout sur l'Italie, citons notamment LAGROYE J. (dir.), *La Politisation*, Paris, Belin, 2003 ; BOURQUIN L., HAMON P. (dir.), *La Politisation. Conflits et construction du politique depuis le Moyen Âge*, Rennes, PUR, 2010.

10. LE GALL L., OFFERLÉ M., PLOUX F. (dir.), *La Politique sans en avoir l'air. Aspects de la politique informelle, XIX^e-XXI^e siècle*, Rennes, PUR, 2012.

11. OFFERLÉ M., LE GALL L., « La politique informelle entre incertitudes et inconstances », L. LE GALL, M. OFFERLÉ, F. PLOUX (dir.), *La Politique sans en avoir l'air...*, *op. cit.*, p. 7.

12. AGULHON M., « Présentation », *Id.*, *Histoire vagabonde*, t. I : *Ethnologie et politique dans la France contemporaine*, Paris, Gallimard, 1998, p. 13.

13. ROSANVALLON P., *La Démocratie inachevée...*, *op. cit.*, p. 17.

14. Voir par exemple GAÏTI B., *De Gaulle, prophète de la Cinquième République (1946-1962)*, Paris, Presses de Sciences-Po, 1998.

15. Cité par GARRIGUES J., *Les Hommes providentiels. Histoire d'une fascination française*, Paris, Le Seuil, 2002, p. 178. Sur la reprise de cette pratique, MARIOT N., *Bains de foule. Les voyages présidentiels en province, 1888-2002*, Paris, Belin, 2002.

Malgré les éléments de permanence, les modalités de cette relation de représentation n'ont pas été linéaires, preuve en est le constant effort pour le repenser, lors des grands tournants historiques et politiques¹⁶. Sans tomber dans des considérations juridiques touchant à l'essence même de la représentation¹⁷, la seule difficulté à articuler l'« un et le multiple », pour reprendre l'expression de Jacques Julliard, et le rapport entre représentativité et mode de désignation¹⁸, montre à quel point nos questionnements touchent aux fondements mêmes de la vie politique.

Les contributions qui suivent envisagent divers niveaux d'interrogation, non exclusifs les uns des autres, et se rassemblent autour de plusieurs pistes communes. Elles permettent tout d'abord d'explorer la question des temporalités dans la France contemporaine, en cernant les contours variés de l'intermédiaire électoral. Est-ce simplement une période qui précède le moment électoral ou lui succède ? Ne s'accompagne-t-il pas d'un certain état d'esprit qui lui donne son unité ? L'on peut de fait déceler l'évolution des esprits comme des termes et modalités mêmes de la représentation. Ces analyses proposent de véritables radiographies de la relation de représentation lors de séquences historiques précises. Une autre ligne de force est constituée par les réflexions relatives aux modalités concrètes du lien entre électeur et élu, lien direct ou, avec le développement des techniques et de la politique, de plus en plus indirect, à travers de nouvelles techniques d'information visant à sonder les âmes et à saisir les aspirations du peuple, afin de pouvoir véritablement agir au nom de celui-ci, qui devient alors opinion¹⁹. Enfin, la politique est souvent, on le sait, affaire de symboles²⁰, d'imaginaires : aussi les textes se retrouvent-ils autour de la dialectique représenter/se représenter, afin de cerner plus avant la manière dont les différents acteurs à l'œuvre, tenants ou représentants du peuple, ont pu penser cette question. Ce qui conduit à se pencher sur la mise en scène de la représentation du pouvoir, quand il ne s'agit pas de son instrumentalisation.

Cette variété d'approches semble propice à un dialogue entre les diverses phases de l'histoire contemporaine et entre divers champs historiques et

16. Particulièrement avec l'avènement de la III^e République : RUDELLE O., *La République absolue. Aux origines de l'instabilité constitutionnelle de la France républicaine, 1870-1889*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982.

17. Voir TURPIN D., « Critiques de la représentation », *Pouvoirs*, n° 7, novembre 1978, p. 7-16, qui pose et discute la question de la représentation en terme de fiction juridique. Voir aussi AXENTE M. T., *La Nature juridique de la représentation populaire vue sous l'angle des rapports entre électeurs et élus*, thèse de Droit, université de Paris, 1940 ; et, dans une perspective historique, ROSANVALLON P., *Le Peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*, Paris, Gallimard, 1998.

18. Qui se pose particulièrement à l'époque du suffrage censitaire et avant l'avènement du vote des femmes : JULLIARD J., *La Faute à Rousseau. Essai sur les conséquences historiques de l'idée de souveraineté populaire*, Paris, Le Seuil, 1985, p. 213 sqq.

19. Voir KARILA-COHEN P., *L'État des esprits. L'invention de l'enquête politique en France (1814-1848)*, Rennes, PUR, 2008 ; REYNIÉ D., *Le Triomphe de l'opinion publique. L'espace public français du XVIII^e au XX^e siècle*, Paris, Odile Jacob, 1998 ; BLONDIAUX L., *La Fabrique de l'opinion. Une histoire sociale des sondages*, Paris, Le Seuil, 1998.

20. SPEZ L., *La Symbolique politique*, Paris, PUF, 1988.

historiographiques. Ce faisant, s'éclaire, semble-t-il, l'entre-deux électoral qui, pour reprendre une expression du XIX^e siècle, apparaît en un sens comme un « envers de l'histoire politique contemporaine ».



Nous tenons à remercier pour leur constant soutien le Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine (CMMC), l'UFR Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université de Nice-Sophia Antipolis, l'Institut Universitaire de France, ainsi que le programme ANR ICEM, *Identités et Cultures en Méditerranée. Les élites politiques de la Révolution à la V^e République* qui ont permis la tenue de la journée d'étude et la publication de cet ouvrage. Nos remerciements vont plus particulièrement aux Professeurs Pierre-Yves Beaurepaire, Jacques-Olivier Boudon, Silvia Marzagalli, Jean-Paul Pellegrinetti et Ralph Schor pour leur aide précieuse.